

# Ondes et santé

## Rendez-vous au Ministère de la Santé Des grains de sable dans le déploiement ?

le 7 octobre 2015

Aujourd'hui 7 octobre, Priartem et Electrosensibles de France (membre référent de Priartem pour la question de l'EHS) ont été reçus au Ministère de la Santé par le pôle en charge des risques liés à l'Environnement au sein de la Direction Générale de la Santé (DGS), dans un climat d'écoute et d'échange très ouvert et constructif.

Quatre sujets chauds ont été abordés :

- les compteurs électriques communicants Linky
- la prise en charge de l'électrohypersensibilité
- le wifi à l'école
- la mise à jour de l'expertise ondes et cancérogénicité

**Sur le Linky**, technologie sans précédent, non évaluée à ce jour, **la DGS a indiqué avoir saisi l'ANSES le 30 septembre dernier** afin d'obtenir en urgence pour début 2016, un état des lieux technique et scientifique sur les rayonnements émis et les réseaux nécessaires ainsi que des propositions pour la recherche et la surveillance, satisfaisant ainsi notre première revendication sur le sujet.

Par ailleurs, pour Manuel Hervouet, fondateur du collectif Électrosensibles de France, très inquiet du déploiement de ces compteurs imposé par les nouvelles conditions générales de vente d'EDF, le dossier sort de l'ornière : « Nous n'avons pas pu obtenir aujourd'hui de réponse sur le moratoire que nous continuons à demander car cela nécessite une décision politique au plus haut niveau. **Cependant, la DGS s'est engagée à demander à ERDF de ne pas déployer le Linky chez les personnes électrosensibles** ».

La question de la **prise en charge médico-sociale et administrative de l'électrosensibilité** a également été abordée. « A notre demande, la DGS devrait solliciter les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), les Agences Régionales de Santé (ARS) et la sécurité sociale (CPAM...), pour **avoir un état des lieux** de cette question » précise Sophie Pelletier, porte-parole d'Électrosensibles de France.

**Concernant le wifi à l'école**, Janine Le Calvez, présidente de Priartem note de timides avancées : « Nous avons obtenu de la DGS qu'elle se rapproche du ministère de l'éducation nationale pour amender le référentiel « Wifi à l'école ». Celui-ci est pour l'instant contraire aux préconisations de l'ANSES ce qui est totalement scandaleux. Mais ceci ne résout évidemment pas la question de l'exposition des enfants. **Nous persistons donc à demander une évaluation par l'ANSES et un arrêt des expérimentations**, d'autant qu'un récent rapport de l'OCDE vient de pointer l'impact négatif de l'usage intensif du numérique à l'école. »

**Une fois encore, aucune étude d'impact sanitaire préalable n'a été réalisée, que ce soit pour le Linky ou pour le wifi à l'école, alors que les signaux de risques sanitaires existent.** Les expérimentations auraient pu être mises à profit pour élaborer une surveillance sanitaire des populations exposées, ce qui n'a pas été le cas malheureusement. Nous demandons à ce que cette surveillance soit mise en œuvre dans les zones où le déploiement a eu lieu.

**Sur notre demande de réévaluation du niveau de preuve sur ondes et cancérogénicité, la DGS qui l'avait d'abord classée sans suite, va la réexaminer pour prendre en compte les nombreuses études que nous avons pointées.**

La bonne volonté de la DGS d'avancer sur ce dossier est manifeste. Mais **c'est avec amertume que nous mesurons l'écart, au niveau politique, entre les moyens octroyés à la santé publique et ceux mis en œuvre pour déployer de nouvelles technologies tous azimuts** (5 milliards pour le Linky, 1 milliard pour Gazpar et 1 milliard pour le plan numérique à l'école).

...

Dossier :

### **La prise en charge de l'ElectroHyperSensibilité**

<http://www.electrosensible.org/b2/index.php/accueil/nos-revendications>

<http://www.electrosensible.org/b2/index.php/accueil/reconnaissance-la-sience-que-faire>

<http://www.electrosensible.org/b2/index.php/accueil/mieux-connaître-l-electrosensibilite-aam>

### **Compteurs communicants Linky, Gaz, Eau et chauffage collectif**

Le gouvernement veut déployer à grande échelle et pour des montants astronomiques (5 milliards pour le Linky et 1 milliard pour Gazpar) des appareils qui rayonneront en continu. Le vote de la loi sur la transition énergétique a officialisé leurs déploiements. Nos lieux de vies seront également touchés par les radiofréquences issues des nouveaux compteurs d'eau et de chauffage collectif obligatoires.

<http://www.electrosensible.org/b2/index.php/accueil/linky-en-l-absence-d-evaluation-du-risqu-2015>

<http://www.electrosensible.org/b2/index.php/journaux-presse/linky>

Nouvelles conditions générales de vente d'EDF en date du 15 juillet 2015 :

<http://www.electrosensible.org/b2/index.php/compteurs-communicants/linky-edf-et-vous-un-dilemne-cornelien>

### **Mise à jour de l'expertise scientifique (ANSES)**

Considérant que, depuis le dernier rapport de l'ANSES en 2013 sur les radiofréquences, plusieurs études solides ont été publiées sur les radiofréquences et les tumeurs, que ce soit des enquêtes épidémiologiques sur les portables, et notamment l'étude de Lerch 2015 montrant un rôle de promotion des tumeurs, ou des études biologiques sur le rôle des RF sur le stress oxydant et les dommages à l'ADN ainsi que des études de plus en plus nombreuses sur la réponse adaptative liée aux radiofréquences, **Priartem demande que ces données nouvelles soient examinées le plus rapidement possible par l'ANSES. Priartem demande également la saisine de l'INVS concernant l'épidémiologie des différents cancers du système nerveux central et la constitution de registres de cancers.** En effet, il paraît urgent que les niveaux de preuve soient revus rapidement sur ces questions importantes et qu'une veille sanitaire efficace soit mise en œuvre. La puissance publique doit être en mesure de délivrer un message le plus clair possible en direction des utilisateurs, notamment des plus jeunes qui sont les plus vulnérables et qui sont exposés depuis leur conception.

<http://www.priartem.fr/Radiofréquences-et-cancerogenicite.html>

### **Numérique à l'école sans wifi**

Le Ministère de l'Éducation Nationale se montrant sourd aux questions sanitaires des décisions prétendument pédagogiques qu'il prend, nous saisissons la Ministre de la Santé en charge de la santé publique afin qu'elle pèse de tout son poids pour qu'un moratoire soit décrété dans l'attente d'une évaluation des conséquences sur la santé des enfants de la mise en place massive du WiFi dans les établissements scolaires.

<http://www.priartem.fr/Plan-numerique-a-l-ecole-courrier,1260.html>

Analyse du rapport OCDE – PISA :

[http://www.electrosensible.org/documents/rapports\\_etudes/Rapport\\_Ecole\\_Numerique\\_PISA.pdf](http://www.electrosensible.org/documents/rapports_etudes/Rapport_Ecole_Numerique_PISA.pdf)

### **MMA : un assureur éclairé « Objets connectés, se protéger des ondes » :**

[http://www.electrosensible.org/b2/index.php/journaux-presse/assurance\\_mma\\_protéger\\_ondes](http://www.electrosensible.org/b2/index.php/journaux-presse/assurance_mma_protéger_ondes)